

SUBVENTIONS DU CONSEIL DES ARTS

Dix institutions artistiques canadiennes se partageront des subventions d'une valeur globale de \$2,096,710 attribuées par le Conseil des Arts du Canada pour la saison 1970-1971. Ces subventions s'inscrivent dans le programme de promotion des arts du Conseil.

Le *Ballet National du Canada* obtient \$435,000. En plus de se produire à Toronto et au Centre national des Arts, à Ottawa, cette troupe visitera d'autres villes du Canada. La compagnie des *Grands Ballets canadiens* obtient \$210,000 pour sa saison, dont le programme comprend quatre semaines de spectacles à Montréal, des représentations à Québec et à Ottawa, ainsi que l'organisation d'un atelier chorégraphique.

Une somme de \$365,000 échoit au *Festival de Stratford*. En plus de présenter des pièces de théâtre et des concerts à Stratford même, la troupe du Festival se produira dans plusieurs autres villes canadiennes. Le *Théâtre du Rideau Vert* reçoit \$180,000 pour un programme qui comprend sept spectacles différents.

Une subvention de \$308,000 accordée à la *Canadian Opera Company* (Toronto), lui permettra de présenter cinq opéras au cours de la saison. En outre, cette compagnie fera une tournée en Ontario et dans l'Ouest canadien. L'*Opera de Vancouver* obtient \$90,000 pour mettre à l'affiche trois opéras différents et présenter un total de 14 représentations. Une somme de \$135,000 accordée aux *Jeunesses Musicales du Canada* permettra aux 90,000 membres de ce mouvement, répartis en 140 centres à travers le Canada, d'assister comme par le passé à une série de concerts-conférences et de récitals.

Dans le domaine des arts plastiques, des subventions sont accordées aux trois institutions suivantes: *Art Gallery of Ontario*, Toronto (\$195,000); *Vancouver Art Gallery* (\$100,000); *Royal Ontario Museum*, Toronto (environ \$78,710).

UNE POLITIQUE EXTÉRIEURE AU SERVICE DES CANADIENS

(Suite de la p. 2)

EUROPE

L'expansion des activités du Canada dans le Pacifique et en Amérique latine ne veut pas dire pour autant que le Gouvernement a l'intention de diminuer ses grands engagements traditionnels en Europe. Le Canada attache encore plus d'importance qu'aupara-

vant à ses relations avec les pays de l'Europe occidentale sur le plan des échanges culturels et scientifiques, de la sécurité collective, du commerce et des investissements; l'Europe lui fournit des immigrants qualifiés et lui permet de diversifier ses relations, par ailleurs fortement influencées par la puissance et l'influence prédominantes des États-Unis. L'évolution dynamique de l'Europe occidentale et de l'Europe orientale offre au Canada des occasions et des défis auxquels il doit répondre s'il veut tirer tout le parti possible de ses liens historiques avec cette région du monde.

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Le Gouvernement reconnaît que le développement international est un engagement à long terme qui nécessite un transfert ininterrompu et croissant de ressources. Pour maintenir cette stabilité et bien montrer l'importance qu'il attache à ce programme, le Gouvernement entend faire tous ses efforts pour augmenter chaque année le pourcentage du revenu national réservé au programme officiel d'aide au développement. Au cours de l'année financière 1971-1972, le niveau officiel de l'aide au développement augmentera de 60 millions de dollars par rapport à l'année 1970-1971, où le niveau est de 364 millions de dollars.

NATIONS UNIES

Sur ce plan, le document signale les principaux objectifs que le Canada cherchera à atteindre au sein de l'Organisation. Il y en a qui font depuis longtemps partie intégrante de la politique étrangère du Canada; on peut mentionner ici l'arrêt de la course aux armements, le maintien de la paix et la pacification, la participation à l'élaboration progressive du droit international. D'autres se rapportent à des problèmes internationaux d'origine plus récente, comme les utilisations pacifiques des réseaux de satellites, la coopération dans l'utilisation du fond des mers, les mesures destinées à empêcher la dégradation du milieu humain. La mention des problèmes de l'Afrique australe parmi les questions sur lesquelles se penchent les Nations Unies indique leur importance pour l'avenir de l'Organisation. Les deux grandes fonctions des Nations Unies, soit le maintien de la paix et l'amélioration des conditions de vie sur toute la terre, exigent que l'Organisation soit renforcée et renouvelée. Le Canada, en collaboration avec les autres pays du monde, continuera d'oeuvrer dans ce sens à l'avenir.